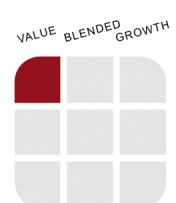


Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Principales convictions de valeurs ISR de la zone euro		zone euro ISR
Objectif de gestion A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.	Univers de référence Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.	
	Caractéristiques Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA	
		Code Bloomberg : METVSRIFP

Caractéristiques du compartiment

L'équipe et le compartiment		L'administration du compartiment	
Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG	Actif Net (en millions)	168,3 EUR
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale	Valeur Liquidative (VL)	321,62 EUR
Responsable depuis	07/2008	Fréquence de calcul	Quotidienne
Date de lancement du compartiment (*)	31/03/2017	Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
Changement de processus de gestion	Oui	Code ISIN (A)	FR0010632364
Horizon conseillé	5 ans	Dépositaire	CACEIS Bank
		Valorisateur	CACEIS Fund Administration
		Type	Capitalisation
Univers de référence Classification Morningstar Pro : Actions zone euro Grandes Cap. Indice de référence : Euro STOXX Large Changement de l'indice de référence : Non Fréquence de rebalancement : Quotidienne Dividendes nets réinvestis : Oui		Emprise des 5 premiers souscripteurs	83,86 %
		Frais de gestion max (A)	1,50 %
		Frais courants (A)	1,52 %

(*) Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI.

La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les marchés actions de la zone euro ont terminé le mois de juin en territoire négatif, alors qu'ont resurgi les tensions commerciales entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux. Ce sont les secteurs de l'énergie, des services publics et des biens de consommation non cyclique qui affichent les meilleures performances, alors que celui des biens de consommation cyclique a fortement souffert des tensions commerciales, accompagné des matériaux et des valeurs industrielles.

Dans ce contexte, les principaux contributeurs négatifs à la performance relative du compartiment sont Saint-Gobain, CNH Industrial et Carrefour, tandis que les principaux contributeurs positifs sont Eutelsat, Sanofi et Repsol.

Nos entretiens ESG au cours du mois ont retenu notre attention sur la problématique des émissions de CO₂, et plus particulièrement sur le périmètre de mesure retenu par les émetteurs. A ce jour, la plupart des mesures se concentrent sur les « scope » 1 et 2. Il s'agit des émissions directement émises par le processus de production de la société (scope 1) et des émissions émises par la génération des énergies consommées au cours de ce processus (scope 2). Il s'agit bien entendu du périmètre le plus aisément accessible et donc mesurable pour les entreprises. Mais il présente deux écueils majeurs. D'une part, il n'offre qu'une information partielle car il n'intègre pas l'intégralité de la durée de vie du produit (scope 3). En n'intégrant pas les émissions de scope 3 aux objectifs de

réduction, il ne peut dès lors engendrer que des solutions partielles également. D'autre part, plusieurs entreprises comme Royal Dutch Shell ou Telefonica reconnaissent que le scope 3 constitue l'essentiel des émissions liées à leurs activités. C'est pourquoi ces acteurs, Saint-Gobain ou Sanofi au sein de secteurs d'activité très variés, nous ont dit s'engager dans cette approche.

Sur le mois nous avons initié une position en Smurfit Kappa, le leader européen du carton pour le transport et l'emballage. Le groupe présente une décote de valorisation, un potentiel d'amélioration de sa rentabilité et une note extra financière élevée (AA+). Nous avons aussi renforcé Merck et Publicis. A contrario, nous avons soldé notre position en LVMH qui avait atteint son objectif de valorisation, et avons allégé CRH et Ahold Delhaize après leurs fortes progressions. La note ESG du portefeuille reste inchangée à AA.

Souscriptions / rachats

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à jour inconnu. Les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank succursale de Luxembourg : Tél. 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@caceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement. Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur notre site Internet : www.metropolegestion.com) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document. Les futurs investisseurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour déterminer le montant qu'ils peuvent investir, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir. Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. METROPOLE Gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : metropole@metropolegestion.fr. Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 - www.metropolegestion.com. METROPOLE Gestion SA a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

Performances et risques

DEPUIS LE (09/07/2008)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	11,16 %	18,45 %
Volatilité indice de référence	11,36 %	17,60 %
Tracking error	3,61 %	4,52 %
Ratio d'information	-1,18	-0,82
Ratio de Sharpe	-0,15	0,01
Alpha	-0,04	-0,12
Bêta	0,93	1,01

Morningstar : ★

Indicateur synthétique de risque (SRI) ¹



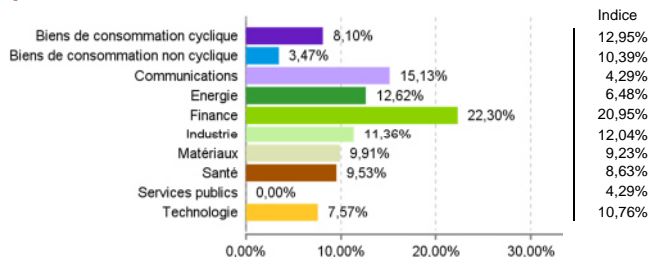
Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	60,81%	4,88%	-2,03%	-1,31%	0,73%	-2,03%	-1,96%	-0,63%	37,92%
Euro STOXX Large NR	48,25%	4,02%	-0,63%	-0,75%	2,64%	-0,63%	2,31%	10,90%	55,22%
Ecart de performance	12,56	0,86	-1,41	-0,56	-1,90	-1,41	-4,27	-11,53	-17,30
Moyenne de la catégorie*	55,17%	4,34%	-1,23%	-1,18%	2,10%	-1,23%	1,82%	10,90%	53,56%
Classement (quartile)*	2	2	3	3	4	3	4	4	4

Calendaires	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008 (*)
Portefeuille	4,27%	2,93%	6,73%	1,24%	27,74%	24,01%	-20,47%	12,22%	32,35%	-24,36%
Euro STOXX Large NR	10,81%	3,97%	8,66%	4,30%	22,69%	19,21%	-14,03%	0,83%	25,63%	-28,27%
Ecart de performance	-6,54	-1,04	-1,93	-3,06	5,05	4,80	-6,44	11,39	6,72	3,91
Moyenne de la catégorie*	12,06%	2,75%	11,23%	2,48%	22,41%	19,76%	-15,77%	4,00%	27,28%	-27,09%
Classement (quartile)*	4	2	4	3	1	1	4	1	1	1

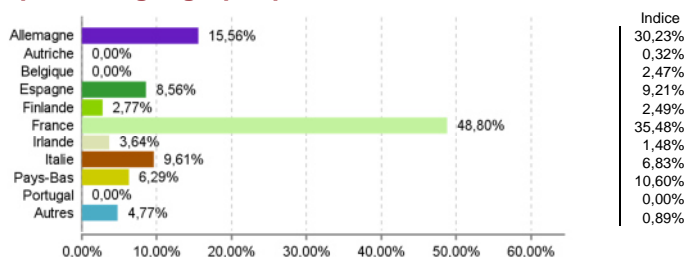
Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI. *Catégorie "Actions zone euro Grandes Cap." et quartile Morningstar. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Analyse du portefeuille

Répartition sectorielle



Répartition géographique



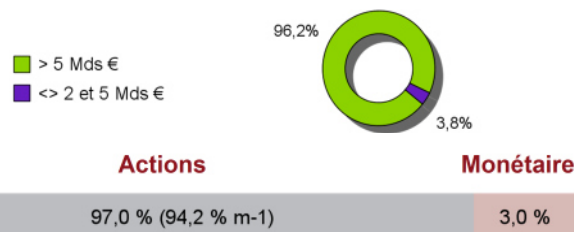
Principales lignes

38,3 %

SANOFI	4,7 %
TOTAL	4,5 %
SIEMENS	4,4 %
UNICREDIT	4,0 %
INTESA SANPAOLO	3,9 %
BANCO SANTANDER	3,7 %
ORANGE	3,6 %
PUBLICIS GROUPE	3,2 %
ROYAL DUTCH SHELL	3,2 %
SOCIETE GENERALE	3,1 %

Capitalisation moyenne du portefeuille : 45 351 M€

Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

97,0 % (94,2 % m-1)

3,0 %

Nombre de lignes : 39

Entrées du mois : SMURFIT KAPPA

Sorties du mois : LVMH

Source : METROPOLE Gestion

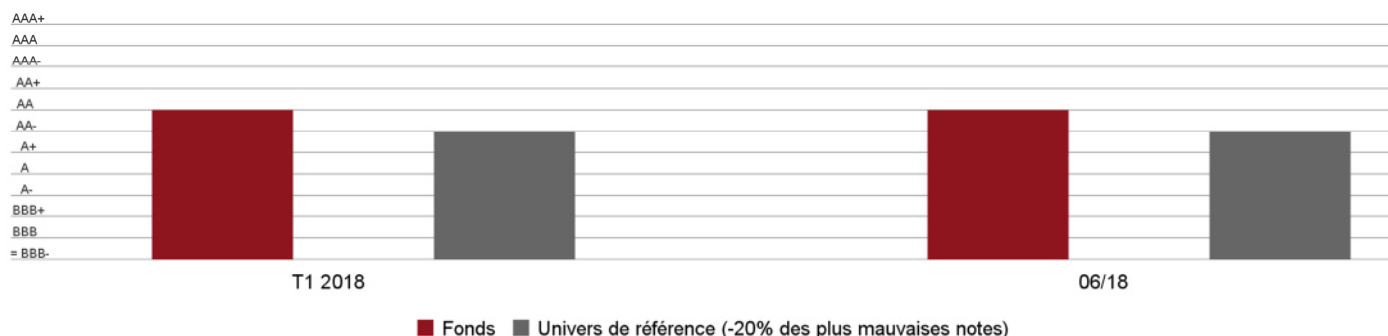
(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

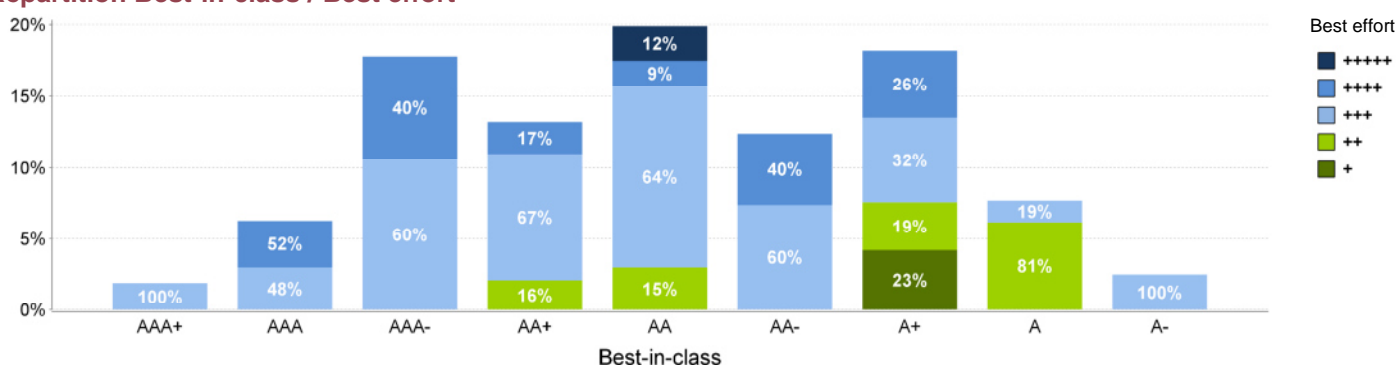
Portefeuille	151,79
Indice	226,76

Analyse ESG/ISR

Rating ISR global du portefeuille



Répartition Best-in-class / Best effort



Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ISR se base sur une approche multisectorielle, **Best-in-class / Best effort** qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « **Best-in-class** » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « **Best effort** » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

Nous sélectionnons des valeurs :

- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle,
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique,
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés « investment grade » peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés notées CCC sont exclues ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers des sociétés cotées de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 Milliards d'euro (environ 280 sociétés), dont on retire 20% des plus mauvaises notes.

Le rating ISR global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO₂ par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO₂ ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).